



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION, COMPENSATION ET TARIFICATION 2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil de la Municipalité de Val-des-Lacs adoptera le Règlement de taxation, compensation et tarification 2024 lors d'une séance extraordinaire le mardi 19 décembre 2023 à 19h30.

Donné à Val-des-Lacs, le 11 décembre 2023.

Caroline Champoux

Directrice générale et greffière – trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Champoux, Directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 11 décembre 2023. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 11 décembre 2023.

Caroline Champoux

Directrice générale et greffière-trésorière